

Déménagement : Une réorganisation qui coûte cher aux salariés !

La Direction a décidé de regrouper plusieurs sites sur Orange Gardens et Bridge dès janvier 2025.

Sont concernés plus de 1600 salariés de DTSI (967), Wholesale (612), Totem France (80), et Innov (15), venant principalement de Villejuif, Paris Allera, Paris Archives, Ménilmontant et Bagnolet.

Mais c'est aussi plus de 700 salariés déjà sur site, qui vont devoir se réorganiser sur 12 plateaux.

Derrière cette décision immobilière se cachent des conséquences préoccupantes pour les salariés :

- **Temps de trajet allongé** : Pour une majorité, les trajets domicile-travail augmenteront de 30 minutes à 1h30, voire plus.
- **Conditions de travail dégradées** : Le passage à des open-spaces et des bureaux « flex » remplace des espaces actuels plus confortables et adaptés aux équipes.
- **Impact sur la santé** : Stress, fatigue, risques accrus de burn-out et de baisse de productivité sont soulignés par des experts et l'Inspection du Travail.
- **Manque d'anticipation** : La Direction admet n'avoir accepté de commencer à prendre en compte les conséquences qu'après la vente des bâtiments et sous pression des organisations syndicales.

DES PROPOSITIONS INSUFFISANTES

Face aux inquiétudes, la direction propose des « espaces projet » à Noisy, Créteil ou Gentilly, mais sans étude sérieuse des besoins réels ni des capacités d'accueil. Ces solutions ne règlent pas les problèmes fondamentaux liés à la qualité de vie et de travail.

CE QUE NOUS DEMANDONS

La **CFTC Orange** demande :

1. Une étude approfondie et transparente des impacts du déménagement.
2. Des compensations concrètes pour les temps de trajet augmentés.
3. Des engagements fermes sur les conditions de travail et d'organisation.

ENSEMBLE, REFUSONS UNE DÉCISION DÉCONNECTÉE DES RÉALITÉS DES SALARIÉS !

Nous appelons tous les salariés à se mobiliser pour défendre leurs droits et exiger une gestion humaine et responsable de ce projet de déménagement.

Pour plus d'informations, contactez vos nouveaux représentants syndicaux **CFTC Orange**.